



Le château de Saint Martin des Champs

Il fut bâti à côté d'un ermitage du VII^e siècle, où faisaient halte les pèlerins qui se rendaient à Saint Jacques de Compostelle. Le château fut remanié au XIX^e siècle, âge d'or de la viticulture. Cependant, les écuries et les cuves à vins construites en pierres de taille datent de 1752.

La Troubade

Depuis la colline de Montalaurou, on distinguait au Moyen-Âge nombre d'églises rurales et notamment celle de la Troubade. Aujourd'hui une croix signale la présence au XII^e d'un hameau fortifié et d'une église. Au XVII^e siècle, l'église était ruinée. On ignore à quelle époque l'endroit fut abandonné et la raison de cet abandon.

Fresques Greschny à l'église paroissiale



Fresques

Construite au IX^e siècle, cette église romane a été remaniée aux XII^e, XIII^e et XVII^e siècles. Au début des années 1960, Nicolas Greschny exerça ses talents sur les murs intérieurs de l'édifice. Peintre d'icônes, il est considéré comme un des plus grands fresquistes du XX^e siècle. Il a réalisé 90 fresques selon la technique *a fresco* qui consiste à peindre sur le crépi frais pour fixer les couleurs qui deviennent indélébiles. Les coloris sont obtenus à partir de matières naturelles, ocres, argiles, oxydes.

Recommandations générales

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consomons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).

Recommandations spécifiques

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Numéro de secours : 112

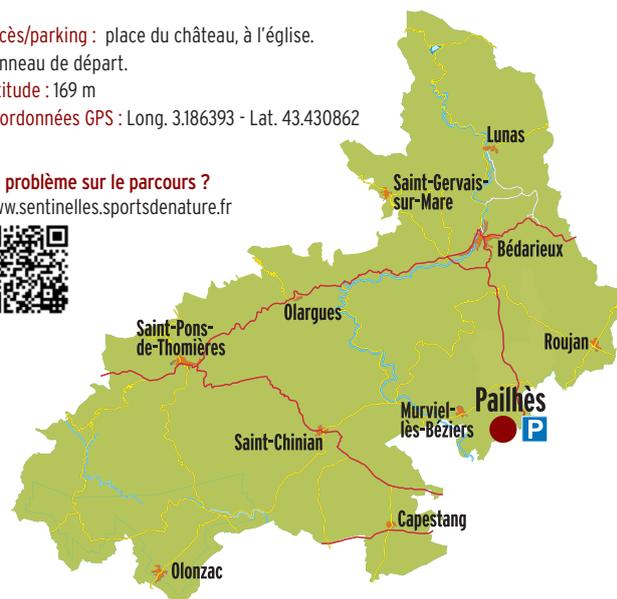


La combe Rossignol

Surplombant la plaine, entre vignes et garrigues, le sentier allie fraîcheur et beauté des sites. Au milieu de pins parasols, perchée sur sa colline, la chapelle de Montalaurou, haut lieu de pèlerinage, domine les alentours offrant une vue surprenante sur les villages environnants et la vallée de l'Orb.

Accès/parking : place du château, à l'église.
Panneau de départ.
Altitude : 169 m
Coordonnées GPS : Long. 3.186393 - Lat. 43.430862

Un problème sur le parcours ?
www.sentinelles.sportsdenature.fr



Informations pratiques

A voir à proximité

- Circuit panneauté dans le village
- Eglise paroissiale Saint-Étienne et les fresques de Nicolas Greschny, église ouverte tous les dimanches
- Chapelle de Montalaurou, ouvert le 15 août et le 8 décembre en dehors des manifestations exceptionnelles

Pour toute information complémentaire, contactez :

Office de tourisme intercommunal des Pechs :

www.tourisme-des-pechs.com

- Murviel-les-Béziers, 04 67 35 90 07

Pays Haut Languedoc et Vignobles

1, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian

04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com - www.payshlv.com



agence AOC - Béziers - photo couverture : Chapelle Montalaurou - Bernard Riut

Un territoire de projets

Pays Haut Languedoc et Vignobles
Tourisme et Patrimoine

La combe Rossignol
Pailhès



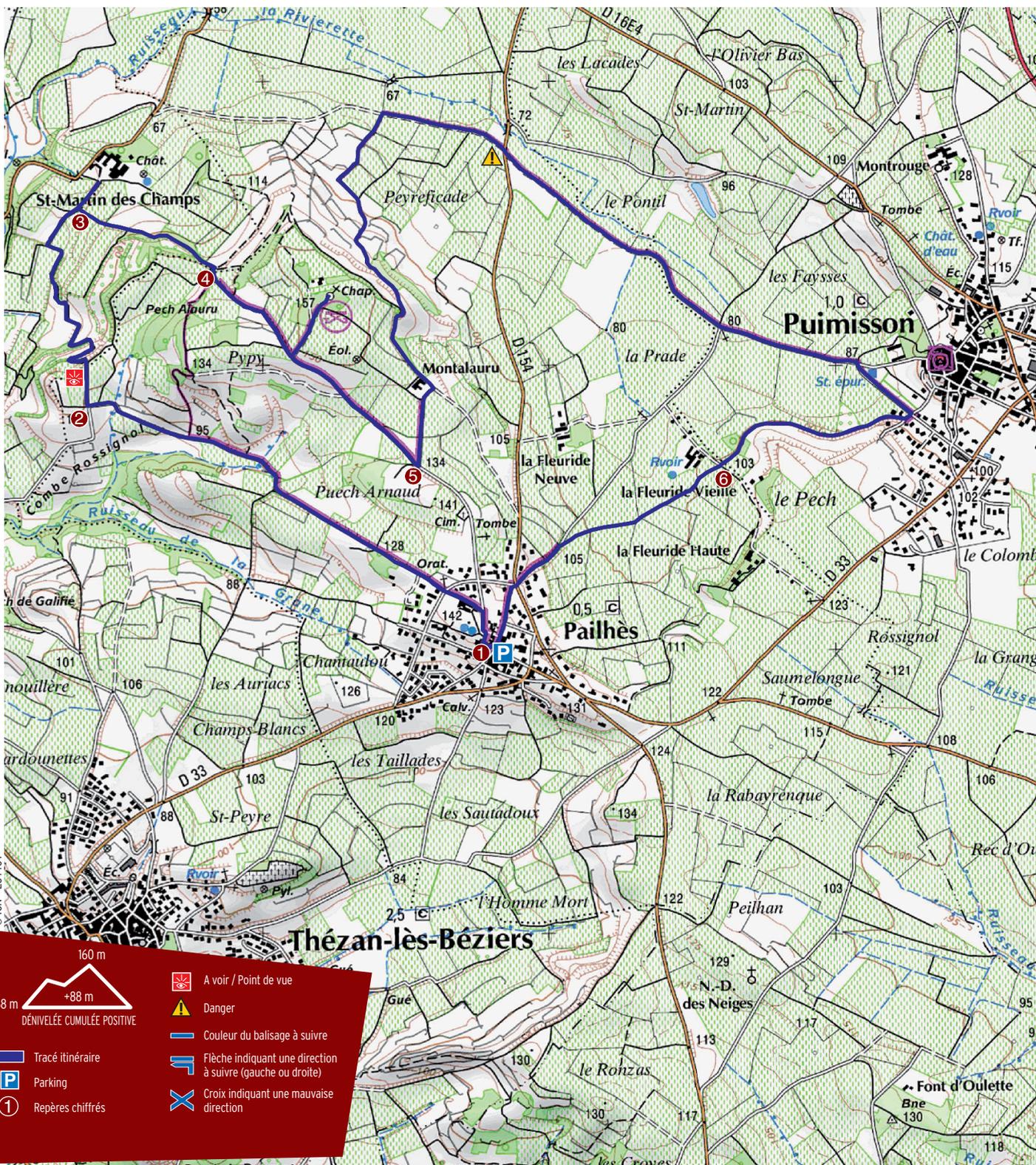
Carte d'identité du sentier **69**

Longueur : 10,7 km

Durée : 3h30

Niveau de difficulté : facile





La combe Rossignol

1. Du parking, prendre à droite la rue de l'Église puis contourner l'église à droite. Emprunter à gauche le chemin de la Chapelle puis remonter la première rue à gauche (*chemin de Lèvejan*). Au croisement, continuer tout droit (*chapelle*), descendre le chemin goudronné, passer le ruisseau puis poursuivre en face.

2. 98 m, 31 T 513681 4809532

Après la montée, à la courbe du chemin (*oliveraies*), s'engager à droite sur le chemin en terre. A la fourche (*pins*), descendre à gauche (*vue sur le vignoble*) et suivre le sentier qui serpente à travers champs. Passer une passerelle en béton et continuer tout droit. Après le bosquet de pins, poursuivre à gauche puis à droite en direction de Saint-Martin des Champs.

3. 75 m, 31 T 513654 4810224

Au croisement, avant le domaine, possibilité d'aller tout droit et découvrir Saint-Martin des Champs ou monter à droite vers la pinède. A la pinède, continuer tout droit sur 300 m.

4. 118 m, 31 T 514132 4810012

Avant la fourche, tourner à droite sur le sentier, longer la vigne et rejoindre la piste goudronnée. L'emprunter, possibilité d'aller à gauche vers la chapelle de Montalaurou (*aire de pique-nique*) ou continuer tout droit jusqu'au prochain embranchement.

5. 133 m, 31 T 514833 4809309

Prendre à gauche le chemin goudronné. Au domaine de Montalaurou, bifurquer à droite puis à gauche et suivre le chemin qui passe sous le domaine. Au croisement, descendre à gauche, puis ensuite à droite. A l'embranchement, s'engager à droite jusqu'à la route (D 154) puis en face le chemin qui mène à Puimisson. A la croix, aller tout droit. A la station d'épuration, emprunter à droite le chemin du Rec de l'Hort, puis au croisement, encore à droite et toujours à droite (*sentier de la biodiversité*). Suivre le sentier qui rejoint un peu plus loin un chemin. Continuer tout droit et gagner un domaine viticole (*la Fleuride Vieille*).

6. 101 m, 31 T 515890 4809305

Au croisement, prendre en face vers Pailhès. A la fourche, poursuivre à gauche jusqu'au chemin goudronné. Prendre à gauche, traverser la route et monter à gauche pour regagner le parking.

Profil de l'altitude en mètres (à titre indicatif)



160 m
68 m +88 m
DÉNIVELLÉE CUMULÉE POSITIVE

- A voir / Point de vue
- Danger
- Couleur du balisage à suivre
- Flèche indiquant une direction à suivre (gauche ou droite)
- Parking
- Croix indiquant une mauvaise direction
- Tracé itinéraire
- Repères numérotés

